



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 12 décembre 2018

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le très haut débit public fête ses 2 ans !

Ce mercredi 12 décembre, à l'occasion des 2 ans de la délégation de service public signée le 4 novembre 2016, CAP FIBRE a convié l'ensemble des acteurs engagés dans les déploiements publics de la fibre optique dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Cap Fibre est le délégataire choisi par la Région Hauts de France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais pour déployer 680 000 prises d'ici 2021 dans les territoires non concernés par des déploiements privés.

Il a pour missions :

- ✓ De construire le nouveau réseau, via près de 20 000 km de câbles !
- ✓ D'exploiter et de maintenir ces prises jusqu'en 2041,
- ✓ De commercialiser ces prises aux fournisseurs d'accès à internet.

Christophe COULON, Président du Syndicat mixte « La Fibre numérique 59-62 », porteur du dispositif, **Luc MONNET**, Vice-Président du Syndicat pour le Département du Nord et **Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY**, Vice-Présidente du Syndicat pour le Département du Pas-de-Calais se sont joints aux équipes en charge des déploiements pour fêter les 2 ans de travaux réalisés.

En 2 ans, **112 800 prises (logements et locaux professionnels) répartis sur environ 350 communes ont été déployées sur le réseau de la Fibre Numérique 59-62.**

En s'abonnant à une des offres commercialisées par les fournisseurs d'accès présents, des débits jusqu'à 1Gbit/s sont possibles grâce à la technologie FTTH (« Fiber to the Home » ou « Fibre jusqu'à l'abonné »).

Les ouvertures commerciales se poursuivent en fonction des déploiements de la fibre optique avec pour objectif que d'ici 2021, les **680 000 foyers et entreprises** concernés par le Réseau d'Initiative Publique (RIP) du Nord et du Pas-de-Calais soient éligibles à la fibre optique.

Dans le cadre prestigieux du beffroi d'Arras, Mme le maire de ROCLINCOURT recevra symboliquement le trophée du **100 000^{ème} logement rendu éligible** à la fibre optique sur cette commune.

Eric JAMMARON, Président de Cap Fibre :

« Nous sommes fiers de constater que deux ans après, nos engagements sont tenus ! Déjà plus de 100 000 foyers sont éligibles à la fibre optique publique, propulsant la Délégation de Service public au titre du projet disposant du plus grand nombre de prises commercialisables en France. Nous continuons de contribuer à l'attractivité et au rayonnement des Hauts de France ».



Christophe COULON, Président du Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais numérique :

« Le Réseau d'Initiative Publique du Nord – Pas de Calais est le plus ambitieux de France. En termes de calendrier, l'objectif 100% fibre a été avancé à 2021. Depuis début 2018, il a pris la première place nationale des RIP de France, en termes de nombre de prises déployées par trimestre (35.000). Nous sommes très heureux de fêter les 2 ans de notre réseau aux côtés de notre délégataire. Il a la lourde charge d'un déploiement à la fois dense, rapide et toujours qualitatif de milliers de prises optiques. Nous constatons ensemble que les travaux s'effectuent sereinement et nous sommes certains qu'ils se poursuivront de la même manière dans les années à venir ! »

Les bénéfices de la fibre

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du *smartphone* à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargement se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, il est possible, avec une offre fibre basique à 100 Mb/s, de télécharger légalement un film HD de 4,5 Go en 6 minutes, contre une heure en ADSL 10 Mb/s, ou bien de transférer 100 photo de 350 Mo au total en environ 28 secondes contre 4,40 minutes en ADSL 10 Mb/s.

Par ailleurs, la fibre facilite la vie des entreprises en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de Mo, vidéos, etc.). Elle permet également aux entreprises de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence.

A propos de CAP FIBRE :

Cap Fibre est la marque de la société THD 59 62 créée par Axione, filiale du Groupe Bouygues Construction. Axione est un acteur majeur de l'aménagement numérique et un partenaire engagé du Plan France Très Haut Débit. Dans le cadre des réseaux d'initiative publique portés par les collectivités territoriales, Axione conçoit, construit, finance et opère les infrastructures numériques mutualisées de nouvelle génération.

<http://www.axione.fr>

<http://www.capfibre.fr>

A propos de La Fibre Numérique 59-62 :

La Fibre Numérique 59/62 est un Syndicat mixte créé par la Région et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais pour mettre en œuvre le déploiement de la fibre optique dans les zones rurales des départements du Nord et du Pas-de-Calais (1153 communes), là où les opérateurs privés n'ont pas manifesté leur intention d'investir en propre.

Pour la part « collectivités territoriales », ce projet dont l'objectif est 100% fibre en 2021, est financé à 40% par la Région, 40% par les Départements et 20% par les Intercommunalités.

Contacts presse :

Axione : communication@axione.fr

CAP FIBRE : s.lobez@axione.fr

La Fibre Numérique 59-62 : contact@lafibrenumerique5962.fr